

L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCAÇON

Siège social : 12 avenue de la Gare
Adresse postale : B.P. 51 33740 ARÈS
☎ 05 56 60 08 27 - 06 13 57 88 92
Site Internet : <http://www.amisdulittoral.fr>

octobre 2014 n° 75

EDITORIAL

Ce bulletin du mois d'octobre est traditionnellement celui du compte rendu de notre Assemblée Générale annuelle. Elle a eu, cette année, un relief particulier, du fait de la présence de Madame la Sous-Préfète Dominique Christian, qui nous a fait l'honneur de répondre positivement à notre invitation.

Tous ceux qui sont familiers de nos plages du Nord Bassin, de nos esteys, de la marée haute et de la marée basse, n'ont pu, cet été, que constater les progrès de l'envasement. Ils liront attentivement la présentation faite lors de l'assemblée, du constat et des questions à résoudre pour retarder, ou mieux enrayer ce funeste enchaînement. Nous ne faiblirons pas dans nos efforts pour alerter pouvoirs publics, élus et bien sûr le parc naturel marin, obtenir que ce problème devienne la préoccupation première de tous ceux qui veulent que perdure le caractère maritime de nos communes.

Je profite de cet éditorial pour rappeler aux retardataires, qu'ils doivent payer leur cotisation avant la fin de l'année.

Michel Gautier

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Le 21 août dernier, à 16 heures. le président Monsieur Michel Gautier ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée, à Madame la Sous-Préfète Dominique Christian, aux élus et à leurs représentants, ainsi qu'aux présidents et délégués des associations amies.

Après approbation des rapports d'activité et financier, l'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Mme Jacqueline Follet, Mrs Max Dignan et Maurice Soubirou.

Le Président donne la parole aux personnes présentes dans un débat qui va s'organiser autour des quatre thèmes principaux du rapport d'activités.

L'ENVASEMENT DU BASSIN

Les interventions portent sur la description du processus de l'envasement et de ses conséquences faite dans le rapport d'activité comme suit :

La prise en compte des documents d'études, des observations sur le terrain et de nos discussions avec les

scientifiques d'IFREMER nous amènent aux conclusions suivantes :

- **la régression des herbiers** en facilitant l'érosion du substrat des crassats et sa déconstruction (le sable restant sur place et les éléments fins étant mis en suspension dans l'eau qui devient turbide, c'est-à-dire chargée de vase) est à l'origine d'un cycle funeste : moins de zostères, plus d'érosion et de turbidité, moins de transparence à la lumière, moins de photosynthèse, moins de zostères, davantage d'érosion, davantage de vase, etc.
- **les dragages** sont souvent accusés d'être à l'origine de la turbidité de l'eau, mais la disparité entre les volumes dragués et les volumes de vase déposée rend peu crédible cette hypothèse, sauf cas très particuliers comme dans le cas du dragage malencontreux d'Arès en 2006.
- **la nouvelle vase** fluante de couleur marron qui recouvre l'estran côtier et les rives des esteys étouffe les

zostères clairsemées. On a opposé cette vase marron nouvelle venue à la traditionnelle vase noire du Bassin. En réalité, elle est la même, composée des mêmes éléments fins issus des matières en suspension (MES), dont 8% environ de matières organiques. Elle est noire dans le substrat car les matières organiques n'y sont pas oxydées, en revanche après déplacement et transport par courants, pluies et vents, l'oxydation apparaît qui donne cette couleur marron (la même que celle du barrot qui apparaissait autrefois en avril mais était très vite balayé par les grandes marées).

- **La régression des zostères** a vraisemblablement plusieurs causes (effet cocktail), mais les canicules du début des années 2000 ont eu un rôle néfaste : les zostères n'aiment pas les hautes températures qui entravent leur croissance et exacerbent l'agressivité des contaminants. Il semble donc que les zostères ne sont pas près de revenir dans les zones littorales des Nord et Est Bassin.

D'où des interrogations très graves :

- Comment la marée va-t-elle continuer à monter avec des esteyes côtiers bouchés ?
- Comment sauver les mouillages côtiers, les ports et assurer leur pérennité.
- Quels dragages seront nécessaires et à quelle fréquence ?
- Où déposer les produits de dragages ? Les rejets à terre sont exclus pour les dragages de pleine eau en dehors des ports, en raison des volumes et des coûts. Faut-il avoir recours à des zones de dépôts bien délimités sur les crassats ?

Le Président ajoute qu'un risque fort existe de voir le trait de côte avancer de plusieurs kilomètres jusqu'aux « canelottes », les premiers chenaux qui restent en eau à marée basse et ce dans un délai rapide (10 ans ?) étant donné la rapidité avec laquelle les esteyes se sont comblés (5 ans). Des signes avant-coureurs apparaissent : la dissymétrie normale entre les vitesses de l'onde de marée s'inverse, la marée descend moins vite qu'elle ne monte, rendant les courants de jusant moins forts et diminuant leur effet de chasse. Les spartines prolifèrent. Le caractère maritime des communes de la côte Nord-Est est en danger.

Face à ce constat, les experts se taisent, les élus ont d'autres préoccupations, l'Etat est absent. La majorité des acteurs continuent à penser que le

le Bassin est immuable et tous dansent sur le pont du Titanic.

Le propos est provocateur, mais qui tirera le signal d'alarme si nous restons silencieux ? Nous l'avons fait il y a 5 ans pour la régression des zostères, qui à l'époque n'intéressait personne, sauf les spécialistes. Nous le faisons à nouveau : Il faut que l'IFREMER s'empare du problème et engage des études lourdes de simulation pour voir comment la marée peut continuer à monter avec des esteyes côtiers presque obstrués. Les dragages et si oui, quels dragages peuvent-ils retarder ou inverser le phénomène ?

Monsieur Eric Coignat, adjoint au Maire d'Andernos, chargé de l'environnement, rectifie le propos du Président : sa municipalité est très consciente de l'urgence des mesures à prendre, et avec le SIBA, elle cherche des solutions pour le dépôt des produits de dragage des ports. Elle lutte également pour le recul des spartines..

Monsieur Steyaert souligne l'importance du traitement du problème des spartines et Monsieur Eric Coignat indique que les associations seront associées.

Madame Marie-Hélène Ricquier, coprésidente de la coordination CEBA, précise que la CEBA est consciente des problèmes de l'envasement et n'est pas inactive. Concernant les zostères, elle redit que les oies et les cygnes ne sont pas en cause.

Monsieur Denis Denoël rend compte de l'action de Monsieur Marc Frédefon, qui hiver comme été, dégage au moyen d'un large râteau le lit de l'estey exutoire du ruisseau Garguehos à Arès. Cette action permet d'avoir un lit sableux exempt de vase sur quelques centaines de mètres et de faire des observations intéressantes sur les arrivées de vase en hiver et la pousse des zostères étouffées par la vase fluante.

Monsieur Michel Gautier tient à saluer le travail bénévole de Marc Frédefon et indique que Les Amis du Littoral ont organisé la liaison entre L'IFREMER et la petite équipe œuvrant avec lui.

LE PLU D'ANDERNOS

La Commune s'est désistée de sa requête en appel et le plan local d'urbanisme est définitivement annulé. La coupure d'urbanisation entre, Arès et Andernos est donc réaffirmée.

Avec d'autres associations, Les Amis du Littoral seront associés à l'élaboration du nouveau PLU.

LE SCOT

Le Président rappelle qu'une nouvelle version du Scot (schéma de cohérence territoriale) élaborée par le syndicat de communes Sybarval, légèrement amendée mais ne tenant qu'imparfaitement compte des observations émises par le préfet, a été approuvée par le syndicat le 9 décembre 2013. Nous le contestons et souhaitons qu'il soit corrigé au moins pour tenir compte du jugement du tribunal administratif qui a annulé le PLU d'Andernos.

LE PNM

Le Président se réjouit de la signature le 5 Juin 2014 du décret de création du parc naturel marin. Il rappelle que l'association a pris une part active aux études préalables et il espère que le PNM prendra à bras le corps le problème du bouleversement de l'hydrologie du Bassin et de l'envasement.

La côte Nord-Est pose des problèmes spécifiques et c'est la raison pour laquelle notre association et Sauvegarde des Quinconces ont présenté au Préfet la candidature de notre vice-président commun Jean-François Pahun pour le conseil de gestion.

Un débat s'engage à propos des restrictions apportées au débarquement sur l'île aux oiseaux et à celles envisagées pour le banc d'Arguin. Certains regrettent

que l'annonce de ces mesures ait été concomitante avec celle de la création du PNM. Le risque existe qu'elles soient faussement attribuées à ce dernier.

LA VIE CULTURELLE DE L'ASSOCIATION

Un échange de vues a lieu sur la faible participation aux randonnées et visites organisées par l'association. L'excursion de cette année d'une journée a été annulée, faute d'un nombre suffisant de participants pour remplir le car.

Il est proposé d'agir désormais soit par covoiturage pour les déplacements extérieurs, soit de regrouper nos adhérents avec ceux d'une ou de plusieurs associations.

Le Président donne ensuite la parole à Madame la Sous-Préfète. Géographe de formation, elle nous dit combien elle apprécie ce beau territoire du Bassin et du Val de l'Eyre. Elle dit sa satisfaction d'avoir, à son arrivée, trouvé un Scot approuvé. Sans partager toutes nos prises de position, elle apprécie les efforts de notre association concernant l'environnement et l'animation et sa porte nous sera toujours ouverte. Elle nous remercie de l'avoir invitée.

Le Président remercie à son tour Madame la Sous-Préfète et tous les assistants à cette assemblée pour leur écoute et leur participation. Il clôture la séance à 18 h .

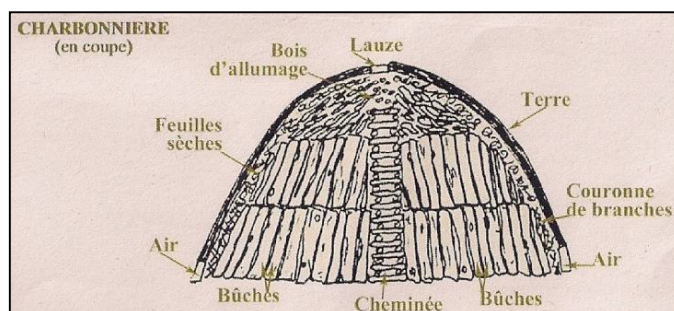
L'ÉTOFFE VÉGÉTALE MASSIF FORESTIER LANDAIS

Par Christian Barinoil

LE CHARBON, LE GOUDRON ET LES PRODUITS DE LA RÉSINE

De tous temps, les hommes ont exploité les petites forêts de pins et de chênes, le long de la côte et des rivières. Déjà, les Grecs et les Phéniciens venaient chercher de la résine pour faire des torches, et du goudron pour calfater les bateaux. Le bois était utilisé sur place pour faire du charbon et pour construire les maisons landaises. La résine était récoltée à partir de l'arbre vivant. Du goudron et du charbon étaient également produits à partir des pins gemmés, abattus puis brûlés. Le charbon était le combustible indispensable à toute l'industrie landaise. On ne connaissait pas encore le pétrole.

Pour faire une grande quantité de charbon, on brûlait les pins dans une charbonnière. C'était une meule de bois et de terre plus haute qu'un homme, où le bois se consumait pendant plusieurs jours.



Le charbonnier surveillait la couleur de la fumée : il ne fallait pas réduire le bois en cendre, mais seulement le distiller. Aujourd'hui, le charbon est une des activités économiques de notre région. Il est produit essentiellement avec les cimes et les branchages des pins. Ce charbon de bois est employé dans toutes les industries et les laboratoires utilisant la filtration ; et surtout chez les gourmands pour faire de bonnes viandes grillées au barbecue.

Au XIX^{ème} siècle, le gemmage des pins permettait la production de la résine. La transformation de la résine par distillation donne $\frac{1}{4}$ d'essence de térébenthine et $\frac{3}{4}$ de colophane. Ces produits sont employés dans l'industrie : l'essence de térébenthine sert aux industries

chimiques et pharmaceutiques et pour la fabrication des solvants et des produits d'entretien – cire, peinture, vernis – La colophane est utilisée dans les industries de caoutchouc et pour la fabrication des colles.



Programme de nos activités 2014 d'octobre à novembre

***Pour les inscriptions aux visites appeler le 05 56 60 08 27 ou au 06 13 57 88 92 ou par courrier postal :
Amis du littoral 12 avenue de la gare 33740 Arès ou BP n° 51 Arès. Par mail à l'adresse :
weeber.francoise@bbox.fr**

Prévoir véhicule

Jeudi 23 octobre à Floirac Inscription* : 1,50 € RDV Tour d'Arès à 13h30	Visite de l'observatoire astronomique de l'Université de Bordeaux.
Mardi 28 octobre à Arès RDV sur le pont de la Machinotte aux Abberts à 10h00	Nettoyage de la Machinotte.
Jeudi 20 novembre à Podensac Inscription* RDV Tour d'Arès à 13h30	Visite des Ets Lillet.

Les destinations programmées peuvent être modifiées en cours d'année.

Cotisations annuelles

Membre	individuel	Couple
Actif	12 €	18 €
Bienfaiteur	30 €	45 €

NOM Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... E-mail.....

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale
Règlement des cotisations à l'ordre des « Amis du Littoral Nord-Bassin » BP 51 ARES 33740